



DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2018

COMMUNIQUÉ PORTANT SUR LES RÉSULTATS

LA BANQUE ROYALE DU CANADA DÉCLARE SES RÉSULTATS POUR LE DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2018

Sauf indication contraire, tous les montants sont libellés en dollars canadiens et sont basés sur nos états financiers dressés selon la Norme comptable internationale 34 *Information financière intermédiaire*. En date du 1^{er} novembre 2017, nous avons adopté IFRS 9 *Instruments financiers*. Les montants des périodes antérieures sont préparés conformément à IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. Notre rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2018 ainsi que notre document d'information financière complémentaire sont disponibles sur notre site Web, à l'adresse <http://www.rbc.com/investisseurs>.

Bénéfice net
3,1 milliards de dollars
Solide croissance
du bénéfice de 9 %
d'un exercice à l'autre

Bénéfice dilué par action
2,06 \$
Croissance de 11 %
d'un exercice à l'autre

RCP
18,1 %
Déploiement équilibré des
capitaux pour accroître
le RCP

Ratio CET1
10,9 %
Rachats d'actions totalisant
224 millions de dollars au
T2 2018

TORONTO, le 24 mai 2018 – La Banque Royale du Canada (RY sur TSX et NYSE) a déclaré aujourd'hui un bénéfice net de 3 060 millions de dollars pour le deuxième trimestre clos le 30 avril 2018, en hausse de 251 millions ou 9 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, avec une croissance du bénéfice dilué par action de 11 %. Nos résultats reflètent la forte croissance des bénéfices des secteurs Gestion de patrimoine, Services bancaires aux particuliers et aux entreprises et Services aux investisseurs et de trésorerie, ainsi que le solide bénéfice du secteur Assurances. Le secteur Marchés des Capitaux a affiché une performance stable sur fond de conditions de marché moins favorables. La qualité élevée du crédit a également contribué aux résultats, notre ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux s'étant établi à 22 points de base (p.b.), ce qui témoigne d'un environnement de crédit généralement favorable.

Comparativement au trimestre dernier, le bénéfice net s'est inscrit en hausse de 48 millions de dollars, ou 2 %, bien que les revenus liés aux marchés se soient repliés par rapport à leur niveau élevé du premier trimestre. L'expansion continue des marges et la forte croissance des prêts tant au Canada qu'aux États-Unis ont aidé à compenser l'incidence moins favorable du marché et le fait que le trimestre compte quelques jours de moins. Le trimestre précédent comprenait également la réduction de valeur du montant net des actifs d'impôt différé découlant de la réforme fiscale américaine⁽¹⁾.

« Nous avons maintenu un bon élan au deuxième trimestre et réalisé un bénéfice de 3,1 milliards de dollars. Nos secteurs ont mis en œuvre des stratégies de croissance axées sur la clientèle tout en continuant de démontrer une solide culture de gestion du risque. Tandis que nous transformons la Banque pour créer plus de valeur pour nos clients, nous avons la fierté d'être une fois de plus classés au premier rang en matière de service à la clientèle selon J.D. Power. »

– Dave McKay, président et chef de la direction de RBC

Deuxième trimestre de 2018 par rapport au deuxième trimestre de 2017	<ul style="list-style-type: none"> Bénéfice net de 3 060 millions de dollars ↑ 9 % Bénéfice dilué par action de 2,06 \$ ↑ 11 % RCP⁽²⁾ de 18,1 % ↑ 90 p.b. Ratio CET1⁽³⁾ de 10,9 % ↑ 30 p.b. 	
Deuxième trimestre de 2018 par rapport au premier trimestre de 2018	<ul style="list-style-type: none"> Bénéfice net de 3 060 millions de dollars ↑ 2 % Bénéfice dilué par action de 2,06 \$ ↑ 2 % RCP de 18,1 % ↑ 70 p.b. Ratio CET1 de 10,9 % ↓ 10 p.b. 	
Cumul annuel pour 2018 par rapport au cumul annuel pour 2017	<ul style="list-style-type: none"> Bénéfice net de 6 072 millions de dollars ↑ 4 % Bénéfice dilué par action de 4,07 \$ ↑ 7 % RCP de 17,7 % → 0 p.b. 	Exclusion faite de l'élément précisé⁽⁴⁾ : <ul style="list-style-type: none"> Bénéfice net de 6 072 millions de dollars ↑ 8 % Bénéfice dilué par action de 4,07 \$ ↑ 11 % RCP de 17,7 % ↑ 70 p.b.

(1) La loi U.S. H.R. 1 (réforme fiscale américaine) a été promulguée en décembre 2017.

(2) RCP : rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Cette mesure n'a pas de sens normalisé en vertu des PCGR. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR du rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2018.

(3) Ratio de fonds propres de première catégorie (ratio CET1).

(4) Les résultats et mesures excluant notre quote-part du profit au premier trimestre de 2017 tiré de la vente des activités américaines de Moneris Solutions Corporation (Moneris) à Vantiv, Inc. qui était de 212 millions de dollars (avant et après impôt) sont des mesures hors PCGR. Pour plus de détails, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Mesures hors PCGR en page 3 du présent communiqué.

Rendement des secteurs d'exploitation au deuxième trimestre de 2018

Services bancaires aux particuliers et aux entreprises

Le bénéfice net s'est élevé à 1 459 millions de dollars, en hausse de 99 millions, ou 7 %, par rapport à un an plus tôt, en raison surtout d'écart plus avantageux liés à la hausse des taux d'intérêt et d'une croissance moyenne des volumes de 5 %. Le levier d'exploitation a été positif bien que nous continuions d'investir dans notre personnel et dans des initiatives de commercialisation pour soutenir l'expansion des activités, en plus de poursuivre nos investissements visant à améliorer l'expérience en ligne et mobile des clients.

Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises a fléchi de 62 millions de dollars, ou 4 %, ce qui reflète le fait que le trimestre compte trois jours de moins, contrebalancé en partie par l'accroissement des écarts dans le secteur Services bancaires canadiens. Le trimestre précédent comprenait aussi un profit tiré de la restructuration d'Interac.

Gestion de patrimoine

Le bénéfice net s'est établi à 537 millions de dollars, en hausse de 106 millions, ou 25 %, par rapport à un an plus tôt, en raison surtout de la croissance des bénéfices ayant découlé de l'augmentation des actifs liés aux services tarifés, d'une hausse du revenu net d'intérêt liée à la hausse des taux d'intérêt et à la croissance des volumes et de la réduction du taux d'imposition effectif découlant de la réforme fiscale américaine. Le levier d'exploitation est demeuré solide malgré les coûts accrus engagés pour soutenir la croissance des activités et la hausse des coûts liés à la réglementation aux États-Unis.

Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net a reculé de 60 millions de dollars, ou 10 %, en raison de la baisse des revenus de transaction et des revenus tirés des honoraires liés au rendement et de la variation de la juste valeur de notre régime de rémunération fondée sur des actions aux États-Unis. Un ajustement comptable favorable en lien avec City National au trimestre précédent a aussi contribué à la diminution. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la diminution de la dotation à la provision pour pertes de crédit et par l'accroissement du revenu net d'intérêt découlant de la hausse des taux d'intérêt et de la croissance des volumes.

Assurances

Le bénéfice net s'est élevé à 172 millions de dollars, en hausse de 6 millions, ou 4 %, par rapport à un an plus tôt, ce qui rend principalement compte d'une sinistralité favorable liée aux placements atténuée par une augmentation des volumes de sinistres dans les portefeuilles de rétrocession vie et d'invalidité.

Par rapport au trimestre précédent, le bénéfice net a progressé de 45 millions de dollars, ou 35 %, en raison d'une sinistralité favorable liée aux placements et d'une réduction du volume de sinistres liés à l'invalidité.

Services aux investisseurs et de trésorerie

Le bénéfice net a grimpé à 212 millions de dollars, en hausse de 19 millions, ou 10 %, par rapport à un an plus tôt, par suite surtout de l'augmentation des revenus tirés de nos services d'administration d'actifs, y compris les services de garde de titres, de l'accroissement des marges et de l'augmentation des dépôts des clients. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la baisse des bénéfices tirés des activités de financement et de gestion des liquidités et par la hausse des investissements dans les technologies axées sur les clients.

Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net a reculé de 7 millions de dollars, ou 3 %, surtout à cause d'une diminution des revenus tirés des activités de financement et de gestion de liquidités et d'une baisse du profit tiré à la cession de certains titres par rapport au trimestre précédent. Ces facteurs ont été atténués par l'accroissement des revenus tirés de nos services d'administration d'actifs, y compris les services de garde de titres, en raison d'une augmentation des activités des clients et de la volatilité des marchés, et par l'amélioration des marges.

Marchés des Capitaux

Le bénéfice net s'est établi à 665 millions de dollars, soit sensiblement le même niveau qu'il y a un an. La réduction du taux d'imposition effectif découlant de la réforme fiscale américaine et les changements à la composition des bénéfices ont été en partie contrebalancés par le fléchissement des revenus des secteurs Marchés mondiaux et Grande entreprise et services de banque d'investissement dans un contexte de marché moins favorable.

En regard du trimestre précédent, le bénéfice net s'est replié de 83 millions de dollars, ou 11 %, du fait essentiellement de la diminution des activités d'origination des titres de participation surtout en Amérique du Nord découlant de l'activité réduite sur les marchés, et du recul des revenus tirés de la négociation de titres à revenu fixe. La diminution des revenus tirés des activités de négociation de titres de participation aux États-Unis a également contribué à cette baisse. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'accroissement des revenus tirés des Services aux investisseurs – Europe, par la diminution de la rémunération variable découlant de résultats inférieurs, par la baisse de la dotation à la provision pour pertes de crédit et par une augmentation des services bancaires à des municipalités.

Services de soutien généraux

Le bénéfice net s'est élevé à 15 millions de dollars au trimestre à l'étude en raison essentiellement des activités de gestion actif-passif. La perte nette de 200 millions de dollars au trimestre précédent a découlé surtout de la réforme fiscale américaine dont les effets, qui se sont élevés à 178 millions de dollars, ont d'abord et avant tout trait à la réduction de valeur du montant net des actifs d'impôt différé. La perte nette s'était établie à 9 millions de dollars à l'exercice précédent, reflétant surtout les activités de gestion actif-passif, lesquelles ont été plus que neutralisées par la hausse des frais juridiques et des indemnités de départ.

Autres faits saillants

Fonds propres – Au 30 avril 2018, le ratio CET1 au titre de Bâle III s'élevait à 10,9 %, en baisse de 10 p.b. par rapport au trimestre précédent, diminution qui traduit essentiellement une augmentation de l'actif pondéré en fonction des risques qui reflète l'expansion des activités et la mise à jour des paramètres de risque inhérents à nos prêts de détail, facteurs en partie contrebalancés par les capitaux autogénérés.

Qualité du crédit – Le total de la dotation à la provision pour pertes de crédit totalisant 274 millions de dollars comprend une dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts de 278 millions de dollars, en baisse de 24 millions, ou 8 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la diminution des dotations des secteurs Gestion de patrimoine et Marchés des Capitaux, facteur atténué par l'augmentation des dotations du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts s'est établi à 20 p.b., soit une amélioration de 3 p.b. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux (dotation à la provision pour pertes de crédit de niveau 3) s'est établi à 22 p.b.

En regard du trimestre dernier, la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts a diminué de 56 millions de dollars, ou 17 %, en raison d'abord et avant tout de la baisse des dotations dans les secteurs Marchés des Capitaux et Gestion de patrimoine. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts s'est amélioré de 4 p.b.

Mesures hors PCGR

Les résultats et mesures excluant l'élément précisé dont il est fait mention ci-dessous sont des mesures hors PCGR :

- Pour le semestre clos le 30 avril 2017, notre quote-part du profit tiré de la vente des activités américaines de notre coentreprise de traitement des opérations de paiement Moneris à Vantiv, Inc. qui s'est élevée à 212 millions de dollars (avant et après impôt) et qui a été comptabilisée dans le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises.

Étant donné la nature et l'objectif de notre cadre d'information de gestion, nous utilisons et présentons certaines mesures financières hors PCGR qui ne sont pas définies, qui ne comportent pas de définition normalisée en vertu des PCGR et qui pourraient ne pas être comparables aux informations semblables présentées par d'autres institutions financières. Nous sommes d'avis qu'en excluant de nos résultats cet élément précisé, nous sommes à même de présenter des résultats plus représentatifs de nos résultats d'exploitation courants, de permettre à nos lecteurs de mieux comprendre le point de vue de la direction à l'égard de notre performance, et d'accroître la comparabilité avec nos périodes correspondantes. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR de notre rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2018.

Bénéfice net, excluant l'élément précisé

	Pour le semestre clos le 30 avril 2017		
	Montant présenté	Profit lié à la vente par Moneris ⁽¹⁾	Montant ajusté
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et les pourcentages)			
Bénéfice net	5 836 \$	(212) \$	5 624 \$
Bénéfice de base par action	3,84 \$	(0,14) \$	3,70 \$
Bénéfice dilué par action	3,82 \$	(0,14) \$	3,68 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	17,7 %		17,0 %

Bénéfice net des Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, exclusion faite de l'élément précisé

	Pour le semestre clos le 30 avril 2017		
	Montant présenté	Profit lié à la vente par Moneris ⁽¹⁾	Montant ajusté
(en millions de dollars canadiens)			
Bénéfice net	2 952 \$	(212) \$	2 740 \$

(1) Tient compte du change.

MISE EN GARDE AU SUJET DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

À l'occasion, nous faisons des déclarations prospectives verbalement ou par écrit au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis, et de toute loi sur les valeurs mobilières en vigueur au Canada. Nous pouvons faire des déclarations prospectives dans le présent communiqué portant sur les résultats, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission (SEC) aux États-Unis, dans des rapports aux actionnaires et dans d'autres communications. Les déclarations prospectives figurant dans le présent document comprennent, sans toutefois s'y limiter, les déclarations relatives à nos objectifs en matière de rendement financier, à notre vision et à nos objectifs stratégiques, ainsi que les déclarations de notre président et chef de la direction. L'information prospective contenue dans le présent communiqué portant sur les résultats est présentée afin d'aider les détenteurs de nos titres et les analystes financiers à comprendre notre situation financière et nos résultats d'exploitation aux dates présentées et pour les périodes closes à ces dates, ainsi que nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision et nos objectifs stratégiques, et pourrait ne pas convenir à d'autres fins. Les mots « croire », « s'attendre à », « prévoir », « se proposer », « estimer », « planifier », « viser », « projeter », « devoir » et « pouvoir », de même que l'emploi du futur ou du conditionnel ainsi que de mots et d'expressions semblables dénotent généralement des déclarations prospectives.

De par leur nature même, les déclarations prospectives nous obligent à formuler des hypothèses et font l'objet d'incertitudes et de risques intrinsèques qui donnent lieu à la possibilité que nos prédictions, prévisions, projections, attentes et conclusions se révèlent inexactes, que nos hypothèses soient incorrectes, et que nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision et nos objectifs stratégiques ne se matérialisent pas. Nous avertissons nos lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations étant donné que les résultats réels pourraient différer de façon significative des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs de risque. Ces facteurs, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté et dont nous pouvons difficilement prévoir les répercussions, comprennent les risques de crédit, de marché, de liquidité et de financement, de réputation, d'assurance et de non-conformité à la réglementation, les risques liés au cadre juridique et réglementaire et à la concurrence, ainsi que les risques systémique, opérationnel et stratégique et d'autres risques qui sont expliqués aux rubriques portant sur le risque de notre rapport annuel 2017 et à la rubrique Gestion du risque de notre rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2018, y compris l'incertitude et la volatilité à l'échelle mondiale, le prix élevé des maisons au Canada et l'endettement élevé des ménages canadiens, les technologies de l'information et le cyber-risque, y compris le risque de cyber-attaques ou d'autres incidents liés à la sécurité de l'information visant nos fournisseurs de services ou les autres tierces parties avec lesquelles nous interagissons, ou ayant une incidence sur eux, les changements de réglementation, l'innovation technologique et les concurrents non conventionnels, les changements climatiques et les politiques environnementales mondiales, les changements des habitudes de consommation, la fin du programme d'assouplissement quantitatif, les activités et la conjoncture économique dans les secteurs géographiques où nous exerçons nos activités, l'incidence des modifications des politiques budgétaires, monétaires et autres de gouvernements, le risque fiscal et la transparence, ainsi que les risques environnementaux et sociaux.

Nous avertissons nos lecteurs que la liste susmentionnée de facteurs de risque n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Les investisseurs et autres personnes qui se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions ayant trait à la Banque Royale du Canada doivent bien tenir compte de ces facteurs et d'autres incertitudes et événements potentiels. Les hypothèses économiques significatives qui sous-tendent les déclarations prospectives du présent communiqué portant sur les résultats sont présentées à la rubrique Vue d'ensemble et perspectives et, pour chaque secteur d'exploitation, aux rubriques Priorités stratégiques et Perspectives de notre rapport annuel 2017, mises à jour à la rubrique Vue d'ensemble et perspectives de notre rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2018. Sauf si la loi l'exige, nous ne nous engageons pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, que nous pouvons faire ou qui peut être faite pour notre compte à l'occasion.

Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs et sur d'autres facteurs sont fournis aux rubriques portant sur les risques de notre rapport annuel 2017 ainsi qu'à la rubrique Gestion du risque de notre rapport aux actionnaires du deuxième trimestre de 2018.

L'information fournie dans les sites Web susmentionnés ou pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie du présent communiqué portant sur les résultats. Tous les renvois à des sites Web contenus dans le présent communiqué portant sur les résultats sont inactifs et ne sont indiqués qu'à titre informatif.

ACCÈS AUX DOCUMENTS TRAITANT DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les investisseurs, médias et autres parties intéressées peuvent consulter le présent communiqué portant sur les résultats trimestriels, les diapositives sur nos résultats trimestriels, de l'information financière supplémentaire et notre rapport aux actionnaires du deuxième trimestre de 2018 en visitant notre site Web, à l'adresse <http://www.rbc.com/investisseurs>.

Conférence téléphonique sur les résultats trimestriels et diffusion Web

La conférence téléphonique sur les résultats trimestriels aura lieu le jeudi 24 mai 2018 à 8 h (HAE) et comportera une présentation par les dirigeants de RBC de nos résultats pour le deuxième trimestre. Cette présentation sera suivie d'une période de questions pour les analystes.

Les parties intéressées pourront écouter en direct la conférence téléphonique en accédant à <http://www.rbc.com/investisseurs/quarterly-financial-statements.html> ou en composant le 416-340-2217 ou le 866-696-5910 et en entrant le code d'accès 1545866#, entre 7 h 50 et 7 h 55 (HAE).

Les commentaires de la direction seront affichés sur notre site Web peu après la conférence téléphonique. De plus, il sera possible d'écouter un enregistrement de la conférence dès le jeudi 24 mai 2018 à 17 h (HAE), et ce, jusqu'au 21 août 2018, en accédant à l'adresse <http://www.rbc.com/investisseurs/quarterly-financial-statements.html> ou en composant le 905-694-9451 ou le 800-408-3053 et en entrant le code d'accès 9227794#.

Renseignements aux médias

Gillian McArdle, directrice principale, Communications, Gestion des risques du Groupe et Finance, gillian.mcardle@rbc.com, 416-842-4231

Denis Dubé, Relations avec les médias, 514-874-6556

Maria McGee, première directrice, Communications financières, maria.mcgee@rbc.com, 416-974-2789

Renseignements aux investisseurs

Dave Mun, premier vice-président et chef, Relations avec les investisseurs, dave.mun@rbc.com, 416-974-4924

Asim Imran, directeur principal, Relations avec les investisseurs, asim.imran@rbc.com, 416-955-7804

Jennifer Nugent, directrice principale, Relations avec les investisseurs, jennifer.nugent@rbc.com, 416-955-7805

APERÇU DE RBC

La Banque Royale du Canada est une institution financière mondiale définie par sa raison d'être, guidée par des principes et orientée vers l'excellence en matière de rendement. Notre succès est attribuable aux quelque 81 000 employés qui concrétisent notre vision, nos valeurs et notre stratégie afin que nous puissions contribuer à la prospérité de nos clients et au dynamisme des collectivités. Selon la capitalisation boursière, nous sommes la plus importante banque du Canada et l'une des plus grandes banques du monde. Nous avons adopté un modèle d'affaires diversifié axé sur l'innovation qui nous permet d'offrir des expériences exceptionnelles à nos 16 millions de clients au Canada, aux États-Unis et dans 34 autres pays. Pour en savoir plus, visitez le site [rbc.com](http://www.rbc.com).

Nous sommes fiers d'appuyer une grande diversité d'initiatives communautaires par des dons, des investissements dans la collectivité et le travail bénévole de nos employés. Pour de plus amples renseignements, visitez le site <http://www.rbc.com/collectivites-durabilite>.

Les désignations commerciales utilisées dans le présent communiqué portant sur les résultats comprennent le symbole du LION et du GLOBE TERRESTRE, BANQUE ROYALE DU CANADA et RBC, lesquelles sont des désignations commerciales de la Banque Royale du Canada utilisées par la Banque Royale du Canada ou par ses filiales autorisées. Toutes les autres désignations commerciales mentionnées dans le présent communiqué portant sur les résultats, y compris celles qui ne sont pas la propriété de la Banque Royale du Canada, sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.